



Procès-verbal de la 6^e assemblée des délégués 2019

Mardi 25 juin 2019, 11h00, hôtel Olten, Zentrum im Winkel, Bahnhofstrasse 5, 4601 Olten

- Présidence:** Erich Hirt, président FPS ap
- Présents:** Matteo Oleggini, membre du comité FPS ap / SAB
Michelin Guerry, membre du comité FPS ap / FRC
Corinne Marrel, membre du comité FPS ap / SEC
Gabi Portmann, membre du comité désigné FPS ap / VWBZ
Thomas Kollegger, bureau du personnel, canton des Grisons
Simon Theus, président de la CAQ
Anne-Marie Pulver, CAQ
Danièle Glarner, secrétariat FPS ap
- Procès-verbal:** Danièle Glarner, secrétariat FPS ap
- Excusés:** Heinz Nievergelt, ovap
Claudia Hametner, ACS
Thomas Egger, SAB
Andreas Hubacher, SVBK
Luis Gomez, ASSH
Daniel Duss, VWBZ
Adrian Hauser, CAQ
Pierre Bersier, CAQ
-

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 19 juin 2018 à Olten
 - Approbation
2. Rapport annuel 2018
 - Approbation
3. Comptes annuels 2018
 - Approbation
 - Prise de connaissance du rapport de révision
4. Cotisations des membres 2020
 - Fixation
5. Budget 2019
 - Approbation
 - Informations relatives à la planification financière
6. Élections
 - Comité
 - Organe de révision
7. Divers

Accueil et ouverture

Le président souhaite la bienvenue aux délégués présents, aux membres du comité et aux invités à l'occasion de cette 6^e assemblée des délégués de l'association FPS ap à Olten. Il salue tout particulièrement le président et les autres représentants de la commission d'assurance qualité. La réunion du comité qui s'est tenue précédemment a entraîné un retard de tout juste 30 minutes pour lequel le président présente ses excuses.

Le président cite les personnes excusées et attire l'attention sur la liste de présence et le droit de vote. Six personnes sont autorisées à voter, dont des membres du comité qui représentent leur organisation dans le cadre de l'assemblée des délégués.

Les membres ont reçu l'invitation accompagnée de l'ordre du jour et des annexes correspondantes début mai 2019. Aucune proposition des membres n'a été adressée.

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 19 juin 2018 à Olten

Décision:

Le procès-verbal transmis en allemand et/ou en français est approuvé à l'unanimité par l'assemblée des délégués, avec remerciements à la rédactrice.

2. Rapport annuel 2018

Le président indique que le rapport annuel donne un bon aperçu des activités de l'association FPS ap et de la commission d'assurance qualité l'année passée et fait quelques brefs commentaires sur certains points clés.

L'année associative passée était entièrement placée sous le signe de la première réalisation des examens pour le brevet. Début mars, le coup d'envoi était donné: la commission d'assurance qualité a décidé l'admission officielle, approuvé les esquisses et les sujets des travaux de projet, affecté les expert-e-s aux examens et adopté le programme d'examen. Mi-mai, tous les travaux de projet étaient achevés, les expert-e-s aux examens se sont donc mis à l'évaluation. Les 18 et 19 juin 2018 se sont déroulés les examens oraux, directement auprès des institutions de formation accréditées. Ceux-ci portaient principalement sur la présentation du travail de projet accompagnée de questions spécifiques et suivie de l'entretien spécialisé d'une demi-heure visant à contrôler les connaissances théoriques.

Sur les 78 candidat-e-s à l'examen professionnel fédéral, 72 ont obtenu début juillet une note favorable de la commission d'assurance qualité et se sont vu remettre peu après leur brevet fédéral. La réussite à l'examen professionnel fédéral a été célébrée comme il se doit lors de la cérémonie de remise des diplômes à Berne.

À l'issue de la première session d'examens, la commission d'assurance qualité a procédé à une évaluation globale avec sondage auprès des expert-e-s aux examens. Les résultats de l'évaluation ont permis de dégager de précieuses idées d'amélioration en matière d'organisation et de réalisation de l'examen. La commission d'assurance qualité a mis l'accent sur les cas d'examen et sur la simplification dans le domaine de la gestion des documents.

La commission d'assurance qualité a été accompagnée et soutenue par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) lors du déroulement du premier examen professionnel fédéral. Grâce à la contribution fédérale ainsi qu'à différents dons, il a été possible de clôturer cette première année associative couvrant un examen professionnel fédéral avec un résultat positif.

Décision:

L'assemblée des délégués approuve à l'unanimité le rapport annuel 2018 sans autre question.

3. Comptes annuels 2018 avec rapport de révision

Les comptes annuels affichent, à la clôture, des actifs et passifs de CHF 167 097.27, et un bénéfice de CHF 2294.97. Les capitaux propres au 31.12.2018 se montent à CHF 67 030.72 (exercice précédent CHF – 264.25), compte tenu de la contre-passation des coûts de mise en place de l'année 2017.

Les recettes sont marquées par les postes cotisations des membres, taxes d'examen et contribution du SEFRI. Selon le décompte du SEFRI, la participation de la Confédération se monte à 60 % soit CHF 240 393.–.

Le président renvoie en complément à l'annexe aux comptes annuels, dans laquelle le comité a détaillé la situation financière de l'association FPS ap.

Thomas Kollegger fait remarquer que, dans la présentation actuelle, les désignations des colonnes Comptes 2018 et Budget 2019 sont erronées et donnent une image incorrecte. Il n'y a pas d'autres questions ou suggestions.

Le rapport de révision disponible en allemand et en français et publié à la page 11 du rapport annuel 2018 ne donne lieu lui aussi à aucune réclamation.

Décision:

L'assemblée des délégués approuve les comptes annuels 2018 à l'unanimité après avoir pris connaissance du rapport de révision.

4. Cotisations des membres 2020

Le président fait référence à l'idée de certains membres d'abolir entièrement la cotisation des membres. Le comité s'est une fois de plus clairement déclaré en faveur d'un maintien, dans un premier temps, de la cotisation des membres. Erich Hirt fait remarquer que l'activité associative et le secrétariat entraînent des coûts qui sont nécessaires à la réalisation du but de l'association. L'objectif reste cependant de parvenir à un autofinancement de l'association.

Du point de vue du comité, les cotisations des membres doivent rester inchangées pour l'année 2020, à CHF 500.–.

Décision:

L'assemblée des délégués approuve à l'unanimité les cotisations des membres pour 2020 conformément à la proposition du comité.

5. Budget 2019

Le budget 2019 repose sur une hypothèse de 50 candidat-e-s. Il prévoit une perte de CHF 6270.– pour l'année 2019.

Pour pallier ce manque de liquidités systémique, l'association FPS ap a contracté deux emprunts. Un prêt de CHF 25 000.– est consenti par l'Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale (VWBZ) et un autre de CHF 50 000.– consenti par la Société des secrétaires communaux et des administrateurs du canton de Zurich (VZGV). Un remboursement des deux prêts est prévu au 31.12.2019. Le comité a entre-temps demandé une prolongation du prêt.

Danièle Glarner fait remarquer que, d'après les comptes trimestriels, des dépassements du budget se profilent, en particulier au niveau des postes «Secrétariat» et «Traductions». Le manque de liquidités habituel avant le paiement de la contribution fédérale peut être amorti en interne.

Erich Hirt ajoute que les frais de traduction sont également une préoccupation pour le nouvel organe responsable «Groupement d'intérêt pour les diplômes fédéraux dans le domaine des marchés publics (IAöB)»

et renvoie à l'obligation de faire appel à un bureau de traduction officiellement reconnu pour les traductions.

Décision:

L'assemblée des délégués prend connaissance du budget 2019 et l'approuve sans autre question.

6. Elections

6.1 Comité

Pour l'assemblée des délégués de ce jour, les personnes suivantes sont proposées à l'élection:

- Heinz Nievergelt (représentant ovap)
- Gabi Portmann (représentante VWBZ).

Gabi Portmann se présente elle-même aux personnes présentes. Elle travaille depuis 15 ans auprès de l'Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale (VWBZ) dont elle dirige le secrétariat. Gabi Portmann prend la succession de Daniel Duss, qui est aujourd'hui empêché de participer en raison d'un conflit de calendrier.

Heinz Nievergelt a dû s'excuser pour cause de maladie. Anne-Marie Pulver se charge de le présenter.

Renate Gautschy s'est retirée en dernière minute du comité. Sa succession n'est pas encore connue. Il y a également des vacances chez d'autres membres. Erich Hirt reste en contact à ce sujet. Tous les autres membres du comité se représentent à l'élection.

Décision:

L'assemblée des délégués confirme l'élection des membres actuels et nouveaux du comité de l'association FPS ap par acclamation.

6.2 Organe de révision

Le comité propose à l'assemblée des délégués de reprendre la société ROD Treuhand AG comme organe de révision pour une année supplémentaire.

Décision:

L'assemblée des délégués élit ROD Treuhand AG comme organe de révision de l'association FPS ap pour 2019.

7. Divers

Commission d'assurance qualité (CAQ)

Simon Theus rapporte que les examens professionnels fédéraux se sont déroulés pour la deuxième fois la semaine passée. 41 candidat-e-s se sont présenté-e-s. Les optimisations au niveau de l'organisation et de la réalisation des examens ont porté leurs fruits et ont été considérés comme un succès par les différentes parties concernées. Les remerciements pour cela, mais aussi pour la collaboration agréable et constructive, reviennent en particulier au secrétariat des examens.

La CAQ compte deux nouveaux membres, Anne-Marie Pulver et Adrian Hauser. Nadine Bitschnau, quant à elle, a quitté la commission. Le comité a élu officiellement les nouveaux membres, les concertations sont en cours pour d'autres membres.

Le 2 juillet 2019 aura lieu la séance d'attribution des notes de la CAQ, à l'occasion de laquelle les résultats de l'examen seront adoptés. Le même jour se déroule également l'échange annuel avec les prestataires accrédités. Cet échange contribue à l'amélioration de la qualité et la CAQ essaie de satisfaire les différentes exigences. Fait réjouissant, l'Académie de Saint-Gall s'est fait accréditer en tant que prestataire. La CAQ s'attend à un nombre important de candidat-e-s pour l'année d'examen 2020.

L'examen professionnel fédéral doit être réalisé pendant trois ans sous la même forme. Cette année à l'automne doit commencer la discussion approfondie sur le développement ultérieur de l'examen professionnel fédéral.

Simon Theus remercie pour terminer le comité et le président de l'association pour la collaboration constructive, la confiance témoignée et les moyens mis à disposition.

Erich Hirt renvoie les remerciements et se réjouit de la très bonne collaboration orientée solutions avec le président de la CAQ.

Thomas Kollegger se joint côté membres aux remerciements adressés au comité. Il vante en particulier la persévérance tout au long des années de mise en place des examens professionnels fédéraux.

Autre Chose

Erich Hirt informe que la remise des diplômes aura lieu le 30 août 2019 à la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse FHNW, campus Brugg-Windisch. En 2020, la remise des diplômes se déroulera dans sa commune d'origine, Chiètres. Il prie les personnes présentes d'informer leur organisation de la tenue de cette fête.

Danièle Glarner attire l'attention sur le «cadeau» de Federas, qui sera distribué à l'occasion des 25 ans de l'entreprise.

Personne d'autre ne demande à s'exprimer.

Le président remercie toutes les personnes présentes d'être venues ainsi que pour la bonne collaboration l'année passée. Des contacts de qualité et ouverts sont importants et bienvenus. Il évoque la possibilité de participer ensuite à un repas de midi en commun, souhaite à toutes les personnes présentes un bel été et un bon retour, puis il clôture l'assemblée.

Fin de l'assemblée: 12h00
Zurich, le 12 juillet 2019

Pour le procès-verbal:
Danièle Glarner, directrice de l'association FPS ap